

Revue du Nouvel-Ontario

REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO

Considérations économiques et (re)constitution du « nous » acadien à l'heure de la naissance du néo-nationalisme (1968-1972)

Joel Belliveau

Number 38, 2013

Francophonie et socioéconomie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023658ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023658ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Belliveau, J. (2013). Considérations économiques et (re)constitution du « nous » acadien à l'heure de la naissance du néo-nationalisme (1968-1972). *Revue du Nouvel-Ontario*, (38), 45–67. <https://doi.org/10.7202/1023658ar>

Tous droits réservés © Institut franco-ontarien, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Considérations économiques et (re)constitution du « nous » acadien à l'heure de la naissance du néo- nationalisme (1968-1972)

JOEL BELLIVEAU
Université Laurentienne

L'évolution du discours national acadien a intéressé plusieurs chercheurs depuis une quarantaine d'années, mais l'influence de considérations économiques sur cette évolution demeure moins connue¹, dû, en grande partie, au fait que ce sont les débats sur la langue, la culture et l'autonomie politique qui ont retenu le plus l'attention. Pourtant, les « élites définitrices² » acadiennes se sont

¹ Parmi les exceptions, prenons note des textes suivants : Jean Daigle, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1990; Maurice Beaudin et André Leclerc, « Économie acadienne contemporaine », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993; Pierre-Marcel Desjardins, Michel Deslieries et Ronald C. LeBlanc, « Les Acadiens et l'économique : de la colonisation à 1960 », dans Jean Daigle (dir.), *op. cit.*; Donald Savoie et Maurice Beaudin, *La lutte pour le développement : le cas du Nord-Est*, Sillery et Moncton, Presses de l'Université du Québec et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1988.

² Sur ce concept, voir Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 326 et Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa/Centre de recherche en civilisation cana-

intéressées à la question économique tout au long du 20^e siècle, et leurs perceptions de celle-ci a toujours influencé leurs objectifs politiques. Nous posons donc la question à savoir quel impact les considérations économiques ont eu sur l'évolution des idées politiques en Acadie du Nouveau-Brunswick durant les « Trente glorieuses » (1945-1975).

Nous examinerons l'influence de considérations économiques sur les discours politiques acadiens en deux temps. D'abord, nous considérerons leur place dans le discours à teneur libérale qui s'impose auprès de l'élite définitrice durant les années 1950 pour dominer durant la première moitié des années 1960, discours que Ricky Richard a surnommé celui de la « participation modernisatrice »³. Sous les couverts d'un nouvel idéal d'intégration

diennefrançaise, 1997, p. 20. Le pouvoir de ce groupe relève du domaine du symbolique et découle du fait qu'il élabore une certaine définition de la situation des Acadiens (c'est-à-dire une lecture de la réalité sociale des Maritimes) et qu'il a des moyens pour diffuser cette vision. Bref, ses membres sont les *nation-builders* de l'Acadie (sur ce concept, voir Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1983).

- ³ Ricky Richard (1994), *Les formes d'Acadianité au Nouveau-Brunswick : action collective et production de l'identité (1960-93)*, Thèse de maîtrise (science politique), Université Laval, 1994, p. 34-56. Parmi les autres chercheurs ayant documenté et commenté ce discours à teneur libérale, on retrouve Joseph Yvon Thériault (débutant avec « Domination et protestation : le sens de l'acadianité », *Anthropologica*, vol. 23, n° 1, 1981, p. 60-68 et Louis F. Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick: An Analysis of Ethnic Political Development*, Thèse de doctorat (anthropologie), Duke University, 1977, p. 56-57. Nous l'avons aussi décrit en détail dans Joel Belliveau, « Acadian New Brunswick's ambivalent leap into the Canadian Liberal Order », dans Magda Fahrni et Robert Rutherford (dir.), *Creating Postwar Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-1975*, Vancouver, UBC Press, p. 88-128.

au monde plus large, le libéralisme a, pendant cette période, été fermement implanté dans la psyché acadienne. Nous entendons, par libéralisme, une vision du monde dans laquelle l'autonomie et la liberté des individus représentent une valeur première, lesquelles ne doivent être brimées ni par la tradition, ni par l'Église, ni par l'État, ni par aucune autre contrainte⁴. La participation des Acadiens, en tant qu'individus, aux sphères politiques plus larges, la coopération avec les voisins de langue anglaise et l'intégration dans l'appareil de l'État forment à ce moment un nouvel idéal politique, idéal qu'incarna de façon brillante le gouvernement de Louis Robichaud. Nous verrons que ce libéralisme politique était accompagné d'une percée parallèle du libéralisme économique.

Nous examinerons ensuite le rôle des considérations économiques dans l'émergence du mouvement néo-nationaliste des années 1970, qui replace une pensée communautariste au centre des discours politiques acadiens. Ce retour à une posture de nature nationaliste – et cette réinvention de la posture en question – a été décrit par de nombreux auteurs⁵. À l'instar de Benedict Anderson

⁴ Le *Grand Robert* définit le libéralisme de manière analogue : « Ensemble des doctrines qui tendent à garantir les libertés individuelles, tantôt contre l'arbitraire du gouvernement par la limitation des pouvoirs de l'exécutif, tantôt contre l'influence des groupes par la limitation de la puissance des partis, des syndicats [des églises] ».

⁵ Louis F. Cimino, *op. cit.*, p. 134-140; Joseph Yvon Thériault « Protestation et domination... », *op. cit.*, p. 58-60; Joseph Yvon Thériault, « Le moment Robichaud et la politique en Acadie », dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-70, Actes du colloque*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2001, p. 52-53; Jean-Paul Hautecoeur, *L'Acadie perdue : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Presses universitaires de Laval, p. 295-309. Nous avons documenté la progression de cette transformation discursive dans Joel Belliveau, *Un communautarisme progressiste? Le « moment 1968 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa,

et de multiples théoriciens dits « constructivistes » de la nation, nous considérons que la nation n'existe pas en soit, mais qu'elle est plutôt un construit intellectuel et culturel, qui a toutefois des conséquences sur le réel en raison du fait qu'il est intériorisé par un nombre important d'individus qui sont prêts, à l'occasion, à se mobiliser en faveur des représentations qu'ils se font de leur « nation imaginée⁶ ». Après la parenthèse libérale, le nationalisme se réaffirme avec force chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick à la fin des années 1960. Les porteurs de cette nouvelle vague de nationalisme tiennent toutefois à se distancier de « l'ancien » nationalisme, jugé conservateur et rétrograde, d'où leur adoption, dès le début, du vocable « néo-nationalisme ». Le descriptif le plus global du programme de ces nouveaux *nation-builders* est le terme « communautarisme », que nous définissons, à l'instar du *Grand Robert*, comme une « tendance à faire prévaloir les spécificités d'une communauté au sein d'un ensemble social plus vaste ». Le terme n'a jamais été revendiqué par les néo-nationalistes acadiens, peut-être en raison de la connotation négative qu'il détient en langue française, connotation importée de France, où une forte tradition républicaine, voire jacobine, continue de soupçonner toute solidarité communautaire de se faire au détriment de la solidarité de la nation.

Notons dès maintenant une différence avec la situation québécoise : dans la province de Jean Lesage et de René Lévesque, il est généralement admis que le néo-nationalisme s'est affirmé dès le début des années 1960 et que le gouvernement libéral réformiste de Lesage en a été un des vecteurs principaux. Au Nouveau-Brunswick, toutefois,

Presses de l'Université d'Ottawa, 2014 (à paraître).

⁶ Benedict Anderson, *op. cit.*; Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

le néo-nationalisme est arrivé plus tardivement, au tournant des années 1970, et il s'est affirmé en partie contre le gouvernement Robichaud, contemporain de celui de Lesage et tout aussi libéral et réformiste. En d'autres mots, les francophones du Québec, majoritaires sur le territoire, ont pu concilier libéralisme et nationalisme puisque ce dernier s'exprimait par l'État, alors que ceux du Nouveau-Brunswick n'ont pas eu cette chance : ils ont été constamment ballotés entre deux choix antagonistes, soit entre une participation citoyenne et libérale aux affaires de l'État, soit un nationalisme contre l'État⁷.

Bien que plusieurs aient déjà noté que l'idéologie néo-nationaliste déployée lors des années 1970 avait un contenu économique non négligeable – surtout en ce qui concerne ses manifestations dans le Nord-est du Nouveau-Brunswick –, personne n'a encore tenté de mesurer le rôle de considérations économiques dans l'apparition du discours néo-nationaliste sur le plan discursif. Expliquer l'impact qu'ont eu les considérations économiques sur la formulation des projets collectifs acadiens à ce point dans l'histoire – tel est donc l'objectif principal de ce texte. Nous nous y prendrons en examinant l'un des lieux de germination du discours néo-nationaliste, à savoir la grève étudiante de 1968 à l'Université de Moncton. Nous nous appuierons sur une analyse discursive de centaines d'articles de journaux étudiants de la période 1966-1970, ainsi que sur des retranscriptions *verbatim* d'une cinquantaine d'heures d'enregistrement audiovisuel des années

⁷ Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux Révolutions tranquilles? Expériences néo-brunswickoise et québécoise comparées », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1, 2005, p. 11-34; Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, ch. 11.

1968-1969, captées par les cinéastes Pierre Perrault et Michel Brault lors du tournage du film *L'Acadie, l'Acadie!?!*

Contexte préalable : le discours libéral de la participation avec un accent sur sa dimension économique

L'idéologie acadienne « nationale » traditionnelle, peu modifiée entre la fin du 19^e siècle et le début des années 1950, en était une de retrait et d'isolement. Peu axé sur l'économie, son discours endossait néanmoins un modèle d'entraide et de développement économique – le mutualisme et le coopératisme – vu comme un juste milieu entre le capitalisme libéral « protestant » et le communisme athée.

Ce discours national, bien que cohérent, global et résilient, était appelé à disparaître. Dans l'après-guerre, l'Acadie du Nouveau-Brunswick arrive à une croisée des chemins. Les transformations socioéconomiques importantes que connaît l'Occident à ce moment frappent de plein fouet les provinces maritimes, qui n'avaient connu que peu de croissance depuis les années 1910⁸. La croissance et la nouvelle donne économique accélèrent, de diverses manières, l'intégration des communautés acadiennes dans l'économie marchande. Le travail salarié devient la norme. Les structures d'occupation traditionnelles sont déstabilisées. L'exode rural s'intensifie. La famille devient de moins en moins une unité de production à mesure que les revenus additionnels permettent l'achat de biens de consommation en plus grand nombre. La pêche et l'agriculture tendent à devenir des activités professionnelles exigeant des investissements importants⁹.

⁸ Margaret Conrad, « The Decade of Development », dans E.R. Forbes (dir.), *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 382-420.

⁹ Derek Johnson, « Merchants, the State and the Household:

Bref, les nouvelles conditions politico-économiques exercent des pressions inédites sur une communauté jusqu'alors périphérique; on assiste alors à un certain alignement de l'Acadie sur des tendances continentales plus larges.

Conséquemment, durant les années 1950, la population acadienne du Nouveau-Brunswick s'est retrouvée dans une situation paradoxale. Dans ses pratiques – surtout dans ses pratiques économiques – elle devenait de plus en plus libérale. Toutefois, sa conception du monde et de sa place dans celui-ci demeurait résolument alibérale. C'est pourquoi, en dépit de la tradition axée sur l'autonomie, une couche progressiste de l'élite définiteur arrive alors à la conclusion qu'une plus grande participation dans les affaires publiques et économiques du monde plus large serait bénéfique à la société acadienne. Ces « réformateurs frustrés », pour reprendre le terme utilisé par François Ricard pour décrire un groupe semblable œuvrant au Québec au même moment¹⁰, comprend des clercs et des éducateurs comme le père Clément Cormier et le professeur Aurèle Young, des leaders du mouvement coopératif comme Gilbert Finn et des hommes d'affaires comme Jean Cadieux. Par leurs efforts, le discours national se met à changer. Il en résulte l'apparition du discours de la « participation modernisatrice » décrit plus haut.

Ce discours est de nature résolument libérale, puisque la seule chose attendue de l'État (et aussi la seule chose estimée nécessaire afin d'arriver à une situation d'égalité) est un traitement identique de tous les citoyens. Aucune attention particulière n'est, à ce moment, demandée au

Continuity and change in a 20th-Century Acadian fishing village », *Acadiensis*, vol. 29, n° 1, 1999, p. 67-69.

¹⁰ François Ricard, *La génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers nés du baby-boom*, Montréal, Boréal, 1992, p. 95-105.

nom de spécificités culturelles, linguistiques ou autres¹¹. Le nouveau discours, foncièrement optimiste, ne s'apparente donc pas avec le nationalisme. Au contraire, la montée de la philosophie « participationniste » est accompagnée, durant la période 1960-1967, d'une baisse marquée de l'expression nationaliste en Acadie. Des observations témoignant de cette tendance abondent dans les documents de la période. Par exemple, dans son *Historique* de l'Université de Moncton, publié en 1975, l'ancien recteur Clément Cormier affirmait « qu'au début des années 1960, la ferveur acadienne était nettement à la baisse ». De façon similaire, le militant étudiant Michel Blanchard disait, en 1968 : « Le drapeau, c'est la même chose, le drapeau à Caraquet plus personne [ne le] monte [...] Comme l'Ave Marie Stella, ça [a] disparu comme ça. Il y a jamais eu de déclaration [à cet effet, mais] depuis cinq ans qu'on [le] chante à nulle part¹² ».

L'adhésion des Acadiens de l'ère Robichaud à l'idée d'un État provincial fort est déjà bien documentée. Toutefois – fait moins connu – les mots d'ordre du moment, soit « intégration » et « participation », sont aussi appliqués dans le champ économique. En effet, par-delà l'accueil chaleureux réservé par la plupart des Acadiens aux initiatives de développement économique mises sur pied par les gouvernements interventionnistes de l'heure, un discours libéral-capitaliste en faveur de la

¹¹ Pensons au programme *Chances égales pour tous*, qui ne fait qu'uniformiser les taux d'imposition ainsi que la qualité des services au sein des divers comtés de la province. Voir Robert Young, « Le programme Chances égales pour tous : une vue d'ensemble » dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-1970. Actes du colloque*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2001, p. 23-37.

¹² Archives de l'Université Laval (AUL), Fonds Pierre Perrault, P319 D8, 5. Dossier 1, section 158 (Michel Blanchard, novembre 1968).

libre entreprise fait aussi une percée importante en Acadie du Nouveau-Brunswick durant les années 1960. Depuis plus de trente ans, le coopératisme avait été intégré au discours national en tant que « modèle acadien » de développement économique. La valeur de cet idéal n'était pas sérieusement remise en question malgré le fait que, dans la pratique, en ville comme en campagne, il se trouvait bien des Acadiens, incluant des membres de l'élite définitrice, qui versaient dans des activités commerciales ou autrement capitalistes¹³. Toutefois, durant les années 1960, l'idéal – et le consensus – coopératifs se retrouvent contestés par le nouveau discours sur la culture entrepreneuriale, discours propagé notamment par des professeurs de la nouvelle Faculté de Commerce de l'Université de Moncton dans leur enseignement et aussi dans une publication qu'ils fondent : *La Revue économique*¹⁴. Par exemple, en 1968, le professeur d'économie Aurèle Young y affirmait :

Rappelons-nous constamment le fait que même l'élément français de la province du Nouveau-Brunswick vit dans une économie Nord-Américaine [*sic*]. Celle-ci ne connaît que le dynamisme, l'optimisme et une foi inébranlable dans l'avenir. C'est une économie progressive, toujours désireuse de perfectionnement. Ce genre d'activité économique a tellement d'emprise, même dans les pays socialistes, qu'il serait inconcevable, sinon impossible, d'ériger dans le continent nord-américain une économie exclusive caressant ainsi les aspirations d'un groupe quelconque. Voilà pourquoi il est urgent, pour nous, de bâtir à l'intérieur de ces cadres établis. Notre développement économique s'avèrera plus facile et je ne

¹³ Phyllis E. LeBlanc, « Idéologie nationale et intégration des francophones dans un contexte urbain: le cas de Moncton », dans Daniel Hickey (dir.), *Moncton, 1871-1929 : changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1990, p. 129-161.

¹⁴ Celle-ci est l'ancêtre de la *Revue de l'Université de Moncton*.

crois pas que cela nuise à notre caractère national. [...] le progrès c'est la lutte contre la routine¹⁵.

L'adhésion de plusieurs individus à une éthique capitaliste qui aurait semblé, pour plusieurs, étrangère parce que protestante quelques décennies plus tôt doit être vue comme un signe additionnel que la participation dans le monde plus large est devenue l'idéal dominant dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick durant les années 1960.

L'idéal libéral de la participation s'est avéré une donne permanente au Nouveau-Brunswick francophone. Quiconque peut le constater : encore aujourd'hui, l'idée d'une participation commune à des institutions partagées a une forte résonance chez une grande proportion de la population acadienne – à la condition toutefois que ces institutions soient bilingues. Le bilinguisme, en effet, est devenu la clé de voûte du discours de la participation. Une clé de voûte léguée par Robichaud à la toute fin de son dernier mandat. Une clé de voûte qui a profondément façonné à la fois l'identité de l'Acadie et celle de la province du Nouveau-Brunswick, et qui a permis au modèle libéral de la participation commune à la vie de la cité de se perpétuer jusqu'à ce jour. Qui dit « se perpétuer » ne dit toutefois pas régner sans partage. Il est reconnu, en effet, que malgré l'attrait de ce discours, son hégémonie a été de courte durée, puisque le mouvement néo-nationaliste des années 1970 a réintroduit avec force l'idéal communautariste dans les discours politiques acadiens.

¹⁵ Le professeur d'économie Aurèle Young cité dans Jean Cadieux, « L'Acadie économique », *Revue de l'Université de Moncton*, Septembre 1968, p. 45-48. Young et Cadieux, deux proches collaborateurs de Clément Cormier, ont été parmi les premiers professeurs laïcs de l'Université Saint-Joseph.

Le naturel revient au galop : le communautarisme du discours néo-nationaliste dans sa dimension économique

Les années 1970, ce sont les années de lutte des Conseils régionaux d'aménagement¹⁶, de la fondation du Parti acadien, de la naissance de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la résistance à l'expropriation à Kouchibouguac, des combats pour l'instauration d'un système scolaire francophone homogène, entre autres.

Comment expliquer ce retour d'une perspective communautariste? Bien sûr, des éléments du contexte local ont contribué à changer les perspectives des acteurs sociaux. Certains de ces éléments de contexte sont des débats qui portent sur des thèmes culturels et linguistiques. Par exemple, il se développe graduellement une grogne importante, quoique sourde, contre le modèle de gestion scolaire mise en place par le gouvernement Robichaud dans le cadre de *Chances égales pour tous*¹⁷. Les sorties du maire de Moncton, Leonard Jones, contre l'accord de coopération culturelle signée par la Société nationale acadienne¹⁸ et l'État français provoquent aussi bien des remous. Toutefois, il existe aussi un nombre de dossiers économiques qui alimentent le sentiment général d'insatisfaction. Le développement économique promis en grande pompe par un jeune Louis Robichaud en 1960 ne s'est jamais pleinement matérialisé. Huit ans plus tard, la population du Nouveau-Brunswick n'est pas significa-

¹⁶ Il y avait le Conseil régional d'aménagement du Nord (CRAN), celui du Nord-Ouest (CRANO) et celui du Sud-Est (CRASE).

¹⁷ Hector Cormier, *La scission du district scolaire No 15. L'histoire d'une lutte, mais surtout d'une victoire*, Moncton, Éditions du Sorbier, 2000.

¹⁸ Fondée en 1890 sous le nom Société nationale l'Assomption, l'organisation s'appelle aujourd'hui la Société nationale de l'Acadie.

tivement plus prospère¹⁹. En particulier, le développement des régions rurales, promis par le nouveau ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) et par une entente fédérale-provinciale sur l'aménagement régional, ne semble pas près de se concrétiser. En 1968, cette impression de stagnation économique est confirmée par de vastes enquêtes menées auprès de dizaines de milliers de personnes par les Conseils régionaux d'aménagement, ainsi que par un comité spécial du sénat canadien²⁰. De l'insatisfaction ne peut, toutefois, générer de nouveaux discours. Pour que ceux-ci apparaissent, cela prend des gens mobilisés. En Acadie du Nouveau-Brunswick, ce groupe a été les étudiants du campus de l'Université de Moncton, qui ont joué un rôle d'intermédiaire entre ces insatisfactions locales et les idées militantes de la jeunesse étudiante occidentale du moment, adaptant ces idées et les appliquant aux causes locales²¹. Ce brassage d'idées a débouché sur l'apparition du discours néo-nationaliste.

Ce « brassage d'idées », il a lieu avant tout durant une grève étudiante de deux semaines en février 1968. Libérés de la routine, les étudiants vivent alors un moment de réflexion privilégié, qui s'avérera déterminant pour l'avenir de la culture politique acadienne. La grève avait été déclarée pour s'opposer à une hausse des frais de scolarité. Pour la première fois depuis la naissance du mouvement étudiant, cinq ans plus tôt, le conseil et le journal étudiant attaquent la question des droits de scolarité non pas sous

¹⁹ Donald Savoie et Maurice Beaudin, *op. cit.*

²⁰ Greg Allain et Serge Côté, « Le développement régional, l'État et la participation de la population : la vie courte et mouvementée des conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980) », *Égalité*, n^{os} 13-14, 1984-1985, p. 187-215; Richard Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, Halifax, Formac, 1989.

²¹ Joel Belliveau, *Un communautarisme progressiste?...*, *op. cit.*, ch. 4.

l'angle de l'éducation comme droit universel, mais sous celui d'un droit qui revient à une minorité en situation d'infériorité socioéconomique.

Au cours des froides journées et nuits d'hiver qui suivent, de *teach-in* en réunion, les étudiants et les professeurs de l'Université de Moncton élaborent cette idée-pensée. L'Association des étudiants de l'Université de Moncton (AEUM) et l'Association des professeurs de l'Université de Moncton (APUM) rédigent des mémoires s'opposant aux augmentations de frais de scolarité. Ces manifestes s'adressent au gouvernement provincial, considéré comme le seul en mesure de freiner l'augmentation. C'est dans ces mémoires que l'on retrouve, pour la première fois, une pensée cohérente sur la réalité acadienne qui n'est pas coulée au moule du libéralisme des élites définitrices. Le mémoire des professeurs est avalisé par l'APUM, mais est signé par les professeurs de sociologie. Le mémoire étudiant, lui, est signé simplement « AEUM ». Ces deux textes ont été rédigés en collaboration. Professeures et étudiants se sont remerciés pour leurs contributions respectives.

Les universitaires y présentent la province non plus comme une cité commune à laquelle tous les citoyens peuvent participer sans médiation, mais comme un État formé de deux « communautés » fondamentales. Ces communautés, arguent-ils, se distinguent avant tout par la langue, mais se différencient aussi économiquement et sociologiquement. Le biculturalisme devient, par le fait même, la caractéristique fondamentale de la province. Mais il y a plus. On n'a pas affaire, selon les professeurs et les étudiants, à des communautés égales dans les faits. Les mémoires ne sauraient être plus clairs sur ce point :

[notre] hypothèse [:] la constitution de la population globale du Nouveau-Brunswick en deux groupes linguistiquement et culturellement originaux [...] engendre des disparités [des] plus profondes. [Nous avons affaire à] une situation d'inégalité de fait qui en implique une exploitation et une aliénation économiques fondamentales²².

Les mémoires ne visent pas uniquement à émettre des hypothèses. Ils s'attellent aussi à la tâche de montrer empiriquement le statut inférieur des francophones. Contrairement à ce qui a souvent été suggéré²³, ces sociologues et sociologues en herbe n'utilisent pas une grille de lecture marxiste. Leur démonstration est beaucoup plus directe et empirique : ils se contentent de mettre en lumière, statistiquement, certaines disparités importantes. Se basant sur les données du recensement de 1966, ils comparent sous de nombreux angles les comtés à majorité francophone aux comtés à majorité anglophone de la province. Le plus simplement du monde, ils montrent que les premiers ont une population active moins grande (50,7 % c. 56,6 %), une proportion deux fois plus élevée d'individus ayant travaillé moins de 40 semaines au cours de l'année (54 % c. 25 %), des salaires annuels moyens largement inférieurs (2 408 \$ c. 3 172 \$), un revenu moyen par famille inférieur et une plus forte proportion de travailleurs dans le secteur primaire (16 % c. 8,7 %).

Ayant documenté les importantes disparités socio-économiques à partir d'indicateurs univoques, les auteurs des mémoires avancent ensuite l'idée que celles-ci engendrent

²² Alain Éven et coll., pour l'APUM, « Mémoire des professeurs », *La Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p. 42-50.

²³ Michel Cormier, *Louis J. Robichaud : une révolution si peu tranquille*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 2004, p. 282-284; Della Stanley, *Louis Robichaud: A Decade of Power*, Halifax, Nimbus, 1984, p. 188; Richard Wilbur, *op. cit.*, p. 228.

un autre ensemble de disparités, celles-là de nature socioculturelle. Ils établissent, par exemple, que les comtés à majorité francophone se distinguent par une fréquentation scolaire inférieure, un nombre plus élevé d'échecs entre la 9^e et la 12^e année scolaire (22,5 % c. 15,8 %) et un « bas niveau d'héritage culturel²⁴ ». L'éducation a donc peu de chances d'y être valorisée à sa juste mesure, avec comme résultat que la main-d'œuvre risque de demeurer sous-qualifiée de génération en génération. Les universitaires concluent à l'existence de vices structurels : dans les régions francophones défavorisées, les inégalités socioéconomiques et les inégalités d'accès à la culture et à l'éducation s'alimentent mutuellement. Or, concluent les professeurs, puisque 75 % des étudiants de l'Université de Moncton proviennent des comtés francophones et mixtes, l'institution doit contribuer au renversement de ce cycle néfaste.

Le mémoire des étudiants, écrit conjointement avec celui des professeurs, adopte des arguments et une structure très semblables. Toutefois, il utilise des chiffres et des exemples inédits et insiste davantage sur les difficultés financières des étudiants. Mettant à profit des statistiques de l'Union canadienne des étudiants, il rappelle que seulement 28 % des étudiants universitaires canadiens viennent de famille gagnant moins de 5 000 \$²⁵. Or, constate-t-il, le revenu familial moyen dans les comtés à majorité francophone du Nouveau-Brunswick est de seulement 3 513 \$ (c. 4 027 \$ dans les comtés majoritairement anglais). De plus, le mémoire fait valoir que les

²⁴ Dans les comtés de Restigouche et Gloucester, par exemple, seulement 13 % des adultes ont une 9^e année ou plus.

²⁵ AEUM, « Mémoire des étudiants », *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p. 60-61.

salaires des étudiants durant l'été sont moins élevés au Nouveau-Brunswick que dans le centre ou l'ouest du pays. Dans ces conditions, argue-t-il, il est tout à fait inacceptable d'avoir des frais de scolarité plus élevés que la moyenne nationale, tel que c'est le cas au moment de la grève.

Bref, les étudiants et les professeurs tentent d'établir objectivement l'existence d'inégalités socioéconomiques importantes entre les deux « communautés linguistiques » de la province. Ce qu'ils font à l'échelle du Nouveau-Brunswick s'apparente à ce que la Commission Laurendeau-Dunton a fait pour le Canada : ils rendent objectives, irréfutables et palpables des inégalités qui étaient jusqu'alors seulement vaguement perçues et souvent niées.

Leurs conclusions s'éloignent résolument du discours dominant, tant provincial qu'acadien. En effet, les propos de l'élite participatrice et du gouvernement Robichaud ont tendance à minimiser les différences entre les régions et les groupes linguistiques. Par exemple, Jean Cadieux, doyen de la Faculté de Commerce, répond aux mémoires jumeaux en affirmant :

[il n'existe pas] une chose qui pourrait s'appeler la situation économique des Acadiens [puisque...] les Acadiens au Nouveau-Brunswick n'occupent pas une partie du territoire à eux seuls, ils ne sont pas cantonnés dans une seule activité économique [...] Il n'existe donc pas à proprement parler d'économie acadienne. [...] Si je me sers de statistiques et je vous prouve que le revenu des francophones aux Provinces Maritimes se situe au niveau inférieur [...] j'ai le sentiment d'être injuste, parce que j'ai la conviction personnelle que les Acadiens ne sont pas plus pauvres que les autres [...] les populations chez-nous qu'elles soient de langue française ou de langue anglaise ont sensiblement le même niveau de vie. Voilà

au moins une donnée acquise qui pourrait faire réfléchir ceux qui prétendent toujours que la population acadienne est pauvre²⁶.

La pauvreté de l'argumentation, de la part d'un homme par ailleurs brillant, s'explique par le fait que cette position n'est pas de nature intellectuelle, mais avant tout culturelle et générationnelle. Visiblement, le portrait socioéconomique de la province mis de l'avant par le mouvement étudiant frappe une corde sensible. Le texte de Cadieux représente une réaction rapide de la part d'un idéologue libéral « participationniste » vis-à-vis les premiers balbutiements d'une logique communautariste.

Les termes utilisés par les étudiants dans le débat sur les frais de scolarité, à teneur économique, ressemblent singulièrement à ceux qu'ils mobilisent parallèlement dans un autre débat de l'heure, à teneur culturelle cette fois-ci, soit celui portant sur la place de la langue française dans l'espace public, débat qui s'incarne, pendant les mêmes semaines, autour d'une mobilisation en vue de convaincre les autorités municipales de Moncton de considérer l'option du bilinguisme officiel. Ici aussi, il est beaucoup question de « l'épanouissement » de « l'élément » ou de la « communauté » francophone, de son « aliénation » due à une « domination » exercée par la majorité anglophone, ainsi que de son besoin de « corriger » une situation « inégalitaire ».

Les transcriptions faites par Pierre Perrault des enregistrements qu'il a effectués lors du tournage de *L'Acadie, l'Acadie!?!* contiennent de nombreux témoignages qui attestent du fait que plusieurs étudiants – sinon la majorité – adhèrent rapidement au message des mémoires voulant que la lutte linguistique et la lutte socioéconomique soient de nature identique, voire qu'elles ne fassent qu'une :

²⁶ Jean Cadieux, *op. cit.*, p. 45-48.

[On a écrit un mémoire sur la situation de l'Université de Moncton] parce qu'on croit au fait français. Il y a vraiment un fait français à défendre dans la région francophone du Nouveau-Brunswick. Parce qu'on croit au rapport Laurendeau-Dunton [...] parce qu'on croit qu'il y a des droits à revendiquer [...] des droits légitimes qui ont été bafoués. Puis [...c'est] simplement une question de justice²⁷.

[étudiante s'adressant au président de l'AEUM, Ronald LeBreton, durant une réunion qui suit la marche à l'Hôtel de ville] : tu dis « La marche [sur l'Hôtel de ville] s'inscrit dans l'année des Droits de l'Homme : C'est un geste, en soi, qui est valable. » Par la suite tu dis que, inscrit dans le fait de la grève, il n'est plus valable. [...] Mais pourtant] tu as dit avant que le problème était non seulement un problème d'augmentation des frais de scolarité mais un problème de gratuité scolaire et ensuite un problème culturel et linguistique. La marche c'était justement un problème culturel et linguistique [...] le problème de l'université c'est aussi un problème culturel et linguistique [...] Donc il n'y a aucune contradiction²⁸.

Je me suis rendue compte que c'était pas seulement un problème des frais de scolarité... [...] Je me suis rendue compte que c'était un problème de francophonie²⁹.

La marche [...et] la grève [...] sont étroitement liés. Tous les deux se situent dans un problème de francophonie et de discrimination³⁰.

Ces rapprochements peuvent nous sembler banals aujourd'hui. Toutefois, dans les années 1960, ils représentent un discours nouveau. Les étudiants, assistés par

²⁷ Carmelle Benoit (verbatim d'enregistrement audiovisuel), AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 41.

²⁸ Hélène Tremblay (verbatim d'enregistrement audiovisuel), AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 206.

²⁹ Irène Doiron (verbatim d'enregistrement audiovisuel - novembre 1968), AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 2, section 189c.

³⁰ Discours étudiant, mars 1968. Non signé. Archives personnelles de Bernard Gauvin.

leurs professeurs, deviennent le premier groupe mobilisé de la décennie à décloisonner les thèmes linguistique et socioéconomique et à affirmer qu'on doit les traiter comme un tout. Par le fait même, ils ouvrent la porte à des solutions dont l'objet n'est plus le Nouveau-Brunswick, mais « l'Acadie » (plus spécifiquement, l'Acadie du Nouveau-Brunswick), désormais vue comme une réalité en soi. On veut dès lors créer un « habitat » qui serait adéquat à l'épanouissement d'une culture francophone contemporaine, comme en témoigne un manifeste de 1970 : « désormais, la jeunesse devra se tenir debout et dénoncer publiquement toutes les entraves à l'épanouissement du groupe social [acadien] dont nous ne devons pas nous dissocier³¹ ». Or, à partir de ce moment, l'idée de « nation » ne peut être loin.

Bref, sans en être tout à fait conscients, les étudiants engagés provoquent la réapparition d'un projet national acadien. Ils sont d'ailleurs vaguement conscients de la transformation progressive de leur mouvement en force d'affirmation nationale. Toutefois, étant donné leur allergie au « vieux » nationalisme, ils comptent l'effectuer dans un cadre nouveau. Pour eux, après tout, l'Acadie est moins un héritage à préserver ou une mission à laquelle rester fidèle qu'un projet de société ou un pays à construire. Reste que le contexte de 1968 a réussi à transformer des individus foncièrement libéraux en nationalistes convaincus.

Cette transformation du discours étudiant doit beaucoup au travail mené par l'association étudiante et par certains professeurs en vue de documenter l'existence

³¹ « Manifeste », dans *Rappel 1969-70* (Album de finissants produit par la FEUM). Archives du Centre d'études acadiennes, p. 76. Signataires : Monique Arsenault, Jean A. Cormier, Bernard Gauvin, Adéline Hachey, Irénée St-Jean, Claude Aubin, Paul-Eugène LeBlanc (président sortant de la FEUM), Viola Morrison.

d'inégalités socioéconomiques « objectives » entre les deux groupes linguistiques de la province. Les considérations économiques ont donc joué un grand rôle dans la reconstitution d'un discours communautariste en Acadie du Nouveau-Brunswick. Alors que les propos de l'élite libérale « participatrice » et du gouvernement Robichaud avaient tendance à minimiser les différences entre les régions et les groupes linguistiques, voilà que de jeunes universitaires redonnaient une réalité objective à la communauté acadienne et, ce faisant, affirmaient sa spécificité. Ironiquement, après la mise à l'écart des mythes collectifs acadiens durant le « moment modernisateur », c'est par l'empirisme qu'une nouvelle génération recrée une « communauté imaginée » acadienne.

Quelques années plus tard, le néo-nationalisme sera devenu un mouvement social large, géographiquement dispersé et influent, et les idées communautaristes de l'hiver 1968 seront mobilisées et adaptées par un large éventail d'acteurs sociaux³².

³² Joel Belliveau, *Un communautarisme progressiste?... op. cit.*, ch. 5; Roger Ouellette, *Le parti Acadien, de la fondation à la disparition*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1992; Richard Wilbur, *op. cit.*

Références

- AEUM, « Mémoire des étudiants », *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p. 60-61.
- Allain, Greg et Serge Côté, « Le développement régional, l'État et la participation de la population : la vie courte et mouvementée des conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980) », *Égalité*, n^{os} 13-14, 1984-1985, p. 187-215.
- Anderson, Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1983.
- Beaudin, Maurice et André Leclerc, « Économie acadienne contemporaine », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993.
- Belliveau, Joel, « Acadian New Brunswick's ambivalent leap into the Canadian Liberal Order », dans Magda Fahrni et Robert Rutherford (dir.), *Creating Postwar Canada: Community, Diversity, and Dissent, 1945-1975*, Vancouver, UBC Press, p. 88-128.
- Belliveau, Joel, *Un communautarisme progressiste? Le « moment 1968 » et la réinvention de l'Acadie*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014 (à paraître).
- Belliveau, Joel et Frédéric Boily, « Deux Révolutions tranquilles? Expériences néo-brunswickoise et québécoise comparées », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n^o 1, 2005, p. 11-34.
- Cadieux, Jean, « L'Acadie économique », *Revue de l'Université de Moncton*, Septembre 1968, p. 45-48.
- Cimino, Louis F., *Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick: An Analysis of Ethnic Political Development*, Thèse de doctorat (anthropologie), Duke University, 1977.
- Conrad, Margaret, « The Decade of Development », dans E.R. Forbes (dir.), *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 382-420.
- Cormier, Hector, *La scission du district scolaire No 15. L'histoire d'une lutte, mais surtout d'une victoire*, Moncton, Éditions du Sorbier, 2000.

- Cormier, Michel, *Louis J. Robichaud : une révolution si peu tranquille*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 2004.
- Daigle, Jean, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1990.
- Desjardins, Pierre-Marcel, Michel Deslieries et Ronald C. LeBlanc, « Les Acadiens et l'économique : de la colonisation à 1960 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993.
- Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.
- Éven, Alain et coll., pour l'APUM, « Mémoire des professeurs », *La Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p. 42-50.
- Gellner, Ernest, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.
- Hautecoeur, Jean-Paul, *L'Acadie perdue : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Presses universitaires de Laval, p. 295-309.
- Johnson, Derek, « Merchants, the State and the Household: Continuity and change in a 20th-Century Acadian fishing village », *Acadiensis*, vol. 29, n° 1, 1999, p. 67-69.
- LeBlanc, Phyllis E., « Idéologie nationale et intégration des francophones dans un contexte urbain: le cas de Moncton », dans Daniel Hickey (dir.), *Moncton, 1871-1929 : changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1990, p. 129-161.
- Martel, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa/ Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1997.
- Ouellette, Roger, *Le parti Acadien, de la fondation à la disparition*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1992.
- Ricard, François, *La génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers nés du baby-boom*, Montréal, Boréal, 1992.
- Richard, Ricky, *Les formes d'Acadianité au Nouveau-Brunswick : action collective et production de l'identité (1960-93)*, Thèse de maîtrise (science politique), Université Laval, 1994.

- Savoie, Donald et Maurice Beaudin, *La lutte pour le développement : le cas du Nord-Est*, Sillery et Moncton, Presses de l'Université du Québec et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1988.
- Stanley, Della, *Louis Robichaud: A Decade of Power*, Halifax, Nimbus, 1984.
- Thériault, Joseph Yvon. « Domination et protestation : le sens de l'acadianité », *Anthropologica*, vol. 23, n° 1, 1981, p. 60-68.
- Thériault, Joseph Yvon, « Le moment Robichaud et la politique en Acadie », dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-70, Actes du colloque*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2001, p. 52-53.
- Thériault, Joseph Yvon, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.
- Wilbur, Richard, *The Rise of French New Brunswick*, Halifax, Formac, 1989.
- Young, Robert, « Le programme Chances égales pour tous : une vue d'ensemble » dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-1970. Actes du colloque*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2001, p. 23-37.